



ÉVEIL

1^{er} PAS



Avant le début des études musicales ou chorégraphiques, le Conservatoire propose un 1^{er} cursus d'activités aux plus jeunes enfants.

Ce cursus, centré sur la prise de conscience de l'espace, du monde sonore, du mouvement, du timbre, des sensations, vise à accompagner l'enfant dans la découverte de la danse et de la musique, à l'accompagner vers un choix d'activité lorsqu'il aura l'âge de commencer un apprentissage artistique et à développer sa perception des phénomènes sonores et gestuels.

DESCRIPTION

- L'éveil musique et danse : situé sur le site du Conservatoire, cette classe accueille une quinzaine d'enfants qui sont encadrés par un musicien et un danseur. Durant deux années scolaires, l'enfant découvre par le jeu, l'écoute, le travail dans l'espace et la conscience corporelle les éléments de base d'une pratique artistique. De nombreux instruments adaptés sont mis à sa disposition ; il les manipule, découvrant ainsi les paramètres spécifiques du son (hauteurs, rythmes, durée, projection dans l'espace...). Associé à cette pratique, le cours se joue « en mouvements » dans des salles de grande dimension (salle de danse ou grande salle de musique) permettant à l'enfant d'appréhender son corps dans l'espace et dans le mouvement
- 1^{er} pas : situés dans des écoles de la ville, ces classes accueillent sur trois niveaux des enfants qui souhaitent débiter une activité en danse. Danse non spécialisée puisque l'enseignement de la technique de danse n'est autorisée en France qu'à partir de 8 ans, les 1^{er} pas permettent toutefois de pratiquer une danse qui sensibilise l'enfant aux gestes, aux pas et aux sensations spécifiques de la danse quelle qu'en soit la discipline (ce n'est qu'à partir de 8 ans que l'enfant pourra choisir la danse classique, jazz, contemporaine, hip hop ou claquettes).

PUBLIC CONCERNÉ

L'éveil 1 s'adresse aux enfants de 5/6 ans : 1 cours de 0h45 par semaine en grande section maternelle.

L'éveil 2 s'adresse aux enfants de 6/7 ans : 1 cours de 1h par semaine en CP. Au delà de ce cours, un atelier découverte facultatif (1/2h par semaine) vise à présenter aux élèves tous les instruments et les danses enseignées au Conservatoire, les aidant ainsi à faire un choix raisonné de la discipline dans laquelle ils s'inscriront l'année suivante.

1^{er} pas 5/6 ans : 1 h hebdomadaire

1^{er} pas 6/7 ans : 1 h - 1 h 15 hebdomadaire

1^{er} pas 7/8 ans : 1 h hebdomadaire

INSCRIPTIONS

Il est possible d'entrer dans ces classes à tous niveaux (éveil 1, éveil 2, 1^{er} pas 1, 2, 3). Une fois entré dans une de ces classes, le passage d'un niveau à l'autre est automatique. Lors de l'inscription en 1^{ère} année de musique et en 1^{ère} année de danse (1^{ère} année de 1^{er} cycle), l'affectation est soumise au nombre de places disponibles.

Chaque année, la procédure d'inscription se déroule à la fin de l'année scolaire pour les réinscriptions (élèves provenant d'éveil) et pour les inscriptions nouvelles. Les admissions dans ce parcours s'appuie sur les règles d'affectation générales du Conservatoire et dépendent du nombre de places disponibles à chaque rentrée dans chacun des parcours.



Renseignements complémentaires auprès de l'accueil du conservatoire
04 73 42 37 07 - contact-conservatoire@ville-clermont-ferrand.fr

